

TEF IRN : Intégration Républicaine, Carte de résident, Naturalisation

Prérequis	Avoir le niveau A1
	Connaître l'utilisation d'un ordinateur
Lieu	Compiègne (60)
Durée :	3h
Tarif	155 € TTC / Par personne
Nombre de participant par groupe	6 personnes

Le TEF IRN s'adresse à des personnes qui souhaitent obtenir la Certification d'Intégration Républicaine, la Carte de Résident ou la Naturalisation auprès de l'Etat français.

Pour ce faire, elles doivent démontrer leur capacité d'expression en Français.

Objectifs :

Obtenir le niveau demandé pour les formalités administratives de la Certification IRN : Intégration Républicaine, Carte de Résident ou Naturalisation, délivrées par la Préfecture.

Programme en mode présentiel :

Test de niveau avant l'examen

Le TEF IRN (Intégration Républicaine, Carte de Résident ou Naturalisation) se compose de quatre épreuves d'examen indissociables :

- Compréhension écrite (CE) 30 min – 13 questions – épreuve sur ordinateur
- Compréhension orale (CO) 10 mn – 17 questions- épreuve sur ordinateur
- Expression écrite (EE) 30 mn – 2 sujets à traiter – épreuve sur ordinateur
- Expression orale (EO) 10 min – 2 sujets à traiter – avec un examinateur

Finalité :

A l'issue de l'examen, une attestation de résultat sera envoyée par mail au stagiaire. La validité du résultat est valable deux ans. En cas d'échec, un délai de 30 jours est imposé entre chaque examen.